

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 mars 2019 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Michel Croteau, maire
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Clément Gignac, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller
- M. Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

- Mme Vivian Viviers, directrice générale
- Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENCE MOTIVÉE : Mme Jocelyne Boivin, conseillère

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 18 février 2019 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
7. Rapport de la directrice générale ;
 - a. Subvention MRC de la Jacques-Cartier ;
 - b. Bourses de stage de la COMBEQ ;
 - c. Entrevues stagiaires ;
 - d. Assurance des cyberrisques ;
8. Enseigne Hôtel de ville ;
9. Club nautique St-Louis ;
 - a. Budget de 3 000 \$ pour les 6 à 8 ;
 - b. Location d'une roulotte pour le coordonnateur ;
10. Avis de motion, Règlement de lotissement (2019-267) ;
11. Uniformisation des règlements municipaux par la Sûreté du Québec ;
12. Construction Hôtel de Ville ;
13. Autres sujets ;
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

CA-020-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 18 février 2019

CA-021-2019 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 18 février 2019 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2019 ;
- Conciliation bancaire au 28 février 2019;
- Rapport budgétaire pour le mois de février 2019.

CA-022-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de février 2019 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de mars 2019.

CA-023-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Ouellet mentionne aux membres du conseil qu'aucun permis n'a été émis en février 2019.

CA-024-2019 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

- a) **Subvention MRC de la Jacques-Cartier :** Mme Viviers fait lecture d'un courriel reçu de la MRC de la Jacques-Cartier nous octroyant une subvention de 1 666,67 \$ pour l'achat de trois boîtes à livres à être installées aux abris postaux et à l'Hôtel de Ville.
- b) **Bourses de stage de la COMBEO :** Mme Viviers explique qu'elle a complété une demande de bourse de stage puisque les délais étaient très courts. Nous pourrions recevoir 3 000 \$ si notre demande est acceptée.
- c) **Entrevues stagiaires :** Mme Viviers mentionne avoir reçu quatre (4) candidatures pour la piste de stagiaire pour la saison 2019. Deux étaient de Montréal et elle a rencontré les deux autres candidats. Elle remet aux membres le c.v. de M. William Claveau et recommande son embauche puisqu'il est plus compétent, plus disponible et demeure plus près soit à Shannon.
- d) **Assurances des cyberrisques :** Mme Viviers remet aux membres une proposition d'assurances concernant les cyberrisques ainsi que de la documentation décrivant les couvertures. Après discussion, il est convenu d'accepter l'option B.

CA-025-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la directrice générale à ajouter un avenant à notre police d'assurances soit l'Option B de l'assurance des cyberrisques.

ADOPTÉ

8. Enseigne Hôtel de Ville

Mme Viviers remet aux membres du Conseil les trois esquisses préparées pour l'enseigne de l'Hôtel de Ville. Après discussion, il est convenu d'opter pour la version B mais en enlevant le mot « LA » pour ne garder que MAIRIE.

CA-026-2019 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil autorise la secrétaire trésorière à signer le contrat pour l'enseigne de l'Hôtel de Ville tel que décrite à l'Option B et en enlevant le mot « LA ».

ADOPTÉ

9.- Club Nautique St-Louis

- a) **Budget de 3 000 \$ pour les 6 à 8 :** Mme Viviers explique aux membres que les 6 à 8 se continueront cette année avec la même équipe que l'an dernier soit M. Bernard Brouillette,

M. Noël Bédard, Mme Danièle Audet et la participation de différents Foodtrucks qui seront connus lorsque tous les contrats seront signés.

M. Brouillette demande si on peut lui remettre un montant de 3 000 \$ pour la réalisation des 6 à 8, et il nous remettra un bilan à la fin de l'été. C'est le même budget que l'an dernier.

CA-027-2019 Sur proposition de M. Jacques Tessier, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accorde un montant de 3 000 \$ pour les 6 à 8 durant la saison estivale 2019.

ADOPTÉ

b) Location d'une roulotte pour le coordonnateur

Mme Viviers informe les membres que la location d'une roulotte n'est plus nécessaire puisque le Conseil du Club Nautique St-Louis a procédé à l'embauche d'une coordonnatrice, Mme Karyn Brouillette et que celle-ci demeure à Fossambault-sur-le-Lac.

10.- Avis de motion, Règlement de lotissement (2019-267)

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Jean-Sébastien Sheedy qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement concernant le lotissement sera présenté pour adoption.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution.

11.- Uniformisation des règlements municipaux par la Sûreté du Québec

M. Michel Croteau mentionne que l'uniformisation de certains règlements municipaux tels que les nuisances, stationnements, animaux etc. sera complétée cette semaine et nous sera transmis pour présenter un avis de motion. Ce règlement sera administré par la Sûreté du Québec et les amendes en découlant reviendront à la Ville.

12.- Construction de l'Hôtel de Ville

M. Michel Croteau mentionne que les travaux sont presque terminés. Il reste les installations électriques, lumières encastrées et la génératrice à installer au printemps. L'inauguration officielle devrait se faire le 10 juin, date de fondation de la ville en 1936 et la journée porte ouverte le samedi 22 juin 2019 pour la population. À confirmer.

13.- Autres sujets

a) Abris postaux : Il est mentionné qu'il est très difficile d'avoir accès aux abris postaux actuellement à cause de l'accumulation de neige et du mauvais entretien. Une lettre sera transmise à Postes Canada afin de leur demander d'intervenir pour remédier à la situation.

14.- Période de questions

Un citoyen signale qu'au printemps et à l'automne les gouttières fonctionnent mal aux abris postaux et aimeraient que des interventions soient faites afin d'améliorer cette situation.

On demande également qu'une nouvelle bouée rouge soit installée près du 70 Thomas-Maher pour éloigner les wake-board de la rive.

15.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h00.

CA-028-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière